

## FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 58

Jean COUPE

#### **POUR AFFICHAGE**

N/Réf.: JC/nv/1098

**DATE**: 4 mars 1993

**OBJET**: Parachutes de secours

MATERIEL CONCERNÉ: Sandow de verrouillage des sacs de

déploiement.

#### **TEXTE**:

Le C.T.P. a été informé d'un blocage, dans son "tunnel", d'un sandow de verrouillage du rabat de fermeture d'un sac de déploiement secours.

Ce blocage a été provoqué par une des extrémités, non cousues du sandow, qui s'est retournée et accrochée au tissu du "tunnel" de guidage.

Pour éviter la répétition de ce type d'incident, <u>qui</u> <u>neutralise la fonction LIBRE du sandow</u>, le C.T.P. demande à tous les utilisateurs de contrôler les contours du sandow lors de chaque repliage du secours. Si les extrémités du sandow ne sont pas solidaires du corps de ce dernier, il convient de les solidariser à celui-ci par couture (voir croquis au recto).

Ce risque de blocage est accru lorsque les extrémités du sandow ont été coupées à chaud.

NOTA: Le C.T.P. rappelle, à tous les utilisateurs, que ces sandows, par quelque moyen que ce soit, ne doivent jamais être rendus solidaires des sacs de déploiement secours. Toutes modifications, de nature à éviter leur perte, est interdite car elles compromettraient la sécurité de dégagement du rabat de fermeture de ces sacs de déploiement.

**DECISION FEDERALE**: Application des consignes du C.T.P.

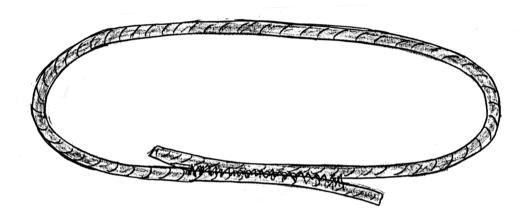
DATE D'APPLICATION: dès réception de la présente circulaire

#### **DIFFUSION**:

Président FFP - Directeur Technique National
Ministère de la Jeunesse et des Sports - Centre d'Essais en Vol
Directeurs Techniques - Réparateurs de parachutes
Membres du Conseil Technique Permanent
Messieurs Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER
Etat Major de l'Armée de Terre - Etat Major de l'Armée de l'Air
Sté Parachutes de France - Sté Parachute Shop - Sté Parafun
Paramag - Les Hommes Volants

# CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT CIRCULAIRE DE SECURITE N° 58

### Type de sandow incriminé



Modification proposée par le C.T.P.